

**CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE
(CEB)
États financiers**

Exercice terminé le 31 décembre 2021

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

États financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2021

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net	5 - 7
État de la situation financière	8 - 9
État des flux de trésorerie	10
Notes complémentaires	11 - 19
Renseignements complémentaires	20 - 21

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Conseil Économique de Beauce (CEB)

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Conseil Économique de Beauce (CEB) (l'« entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2021 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 décembre 2021 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

L'entité n'a pas comptabilisé la composante subvention de certains prêts assortis de conditions avantageuses qu'elle accorde et n'a pas amorti ces avantages selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Nous avons exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021, en raison de cette dérogation aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autre point

L'état de la situation financière au 31 décembre 2020 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date n'ont pas été audités.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Lemieux Nolet*¹

Lemieux Nolet

Saint-Georges (Québec)
Le 23 mars 2022

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A123677

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

État des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2021

	2021	2020
Produits		
Contributions du milieu (annexe A)	848 160 \$	684 742 \$
Programmes du gouvernement du Québec (annexe B)	21 466	27 202
	<u>869 626</u>	<u>711 944</u>
Charges		
Frais d'administration (annexe C)	836 820	693 136
Animation économique et autres (annexe D)	55 670	84 989
	<u>892 490</u>	<u>778 125</u>
Insuffisance des produits sur les charges avant les autres éléments	(22 864)	(66 181)
Aide gouvernementale	<u>200 924</u>	<u>216 106</u>
Excédent des produits sur les charges avant les autres éléments	178 060	149 925
Projets gérés par le CEB (annexe E)	6 691	(3 415)
Excédent des produits sur les charges	<u>184 751 \$</u>	<u>146 510 \$</u>

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

État de l'évolution de l'actif net
Exercice terminé le 31 décembre 2021

Non grevé d'affectations	2021 Total	2020 Total
Solde au début de l'exercice	790 019 \$	797 589 \$
Excédent des produits sur les charges	184 751	146 510
Virements interfonds (note 3)	(146 596)	(147 557)
Investis en immobilisations (note 10)	(8 827)	(6 523)
Solde à la fin de l'exercice	819 347 \$	790 019 \$

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 décembre 2021
(non audité)

Grevé d'affectations	Beauce Embauche	Aide aux entreprises	Crédit commu- nautaire	Projets en tourisme	Dévelop- pement collectif	Économie sociale	Jeunes promoteurs	2021	2020
								Total	Total
Solde au début de l'exercice	37 557 \$	50 719 \$	36 789 \$	458 203 \$	150 602 \$	89 619 \$	69 358 \$	892 847 \$	745 290 \$
Virements interfonds (note 3)	4 800	0	3 296	0	138 500	0	0	146 596	147 557
Solde à la fin de l'exercice	42 357 \$	50 719 \$	40 085 \$	458 203 \$	289 102 \$	89 619 \$	69 358 \$	1 039 443 \$	892 847 \$

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 décembre 2021

Investis en immobilisations

	2021 Total	2020 Total
--	---------------	---------------

Solde au début de l'exercice

13 400 \$ 6 877 \$

Variation des actifs nets investis en immobilisations (note 10)

8 827 6 523

Solde à la fin de l'exercice

22 227 \$ 13 400 \$

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

État de la situation financière

31 décembre 2021

	2021	2020
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	329 386 \$	401 662 \$
Dépôt à terme, intérêts liés au marché, échéant en décembre 2022	300 175	204 914
Débiteurs (note 4)	135 810	149 400
Aide gouvernementale à recevoir	5 147	142 537
Frais payés d'avance	-	1 103
Placements encaissables à moins d'un an (note 5)	55 541	22 649
	826 059	922 265
Placements (note 5)	1 401 666	946 692
Immobilisations corporelles (note 6)	22 227	13 400
	2 249 952 \$	1 882 357 \$

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

État de la situation financière

31 décembre 2021

	2021	2020
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 7)	137 750 \$	170 541 \$
Contributions perçues d'avance	20 271	4 550
Apports reportés (note 8)	170 914	11 000
	328 935	186 091
Dette à long terme (note 9)	40 000	-
	368 935	186 091
Actif net		
Non grevé d'affectations	819 347	790 019
Grevé d'affectations	1 039 443	892 847
Investis en immobilisations	22 227	13 400
	1 881 017	1 696 266
	2 249 952 \$	1 882 357 \$

Au nom du conseil,

_____, administrateur

_____, administrateur

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2021

	2021	2020
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	184 751 \$	146 510 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	5 448	3 578
Variation de la juste valeur des parts de fonds communs de placement	(6 110)	1 292
	184 089	151 380
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 12)	199 666	(177 339)
	383 755	(25 959)
Activités d'investissement		
Acquisitions de placements	(602 595)	(305 197)
Encaissement des placements	120 839	71 178
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(14 275)	(10 101)
	(496 031)	(244 120)
Activité de financement		
Augmentation de la dette à long terme	40 000	-
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(72 276)	(270 079)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	401 662	671 741
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	329 386 \$	401 662 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

Notes complémentaires

31 décembre 2021

1. Statut et objectifs de l'organisme

L'entité, est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est de promouvoir le développement industriel et commercial, social et culturel durable de la région de la Beauce-Sartigan.

Les activités de fonctionnement incluent les activités d'économie sociale, jeunes promoteurs, soutien aux travailleurs autonomes, mentorat et l'aide aux entreprises.

2. Méthodes comptables

L'entité applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Présentation de l'organisme contrôlé

L'organisme sans but lucratif contrôlé par l'entité n'est pas consolidé.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public requiert l'utilisation de certaines estimations faites par la direction ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits aux états financiers, sur la divulgation des éventualités en date de l'état de la situation financière ainsi que sur les postes de produits et de charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Comptabilisation des produits

L'entité applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les contributions des membres sont comptabilisées à titre de produits au cours de l'exercice auquel elles se rapportent. Les produits provenant des activités d'animation économique sont comptabilisés lorsque celles-ci ont lieu. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération. Les gains ou les pertes sur la cession de placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen pondéré. Les produits d'intérêts sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés. Les dividendes sont comptabilisés lorsqu'ils sont déclarés par les sociétés émettrices des actions. Les produits provenant des parts de fonds communs de placements sont constatés au moment de leur distribution.

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

Notes complémentaires

31 décembre 2021

2. Méthodes comptables (suite)

Instrument financiers

Évaluation initiale

L'entité évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'entité qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'entité évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des parts de fonds communs de placements.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'entité détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'entité détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

Notes complémentaires

31 décembre 2021

2. Méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, le taux et la période indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et période
Améliorations locatives	linéaire	5 ans
Équipement informatique	dégressif	30 %

Dépréciation des immobilisations corporelles

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'organisme, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en charges dans l'état des résultats.

3. Virements interfonds et affectations internes

Au cours de l'exercice, une somme de 4 800 \$ a été affectée du fonds Général vers le fonds La Beauce Embauche, montant correspondant au surplus du projet en 2021. Ensuite, une somme de 5 500 \$ a été affectée du fonds Général vers le fonds Développement Collectif pour refléter les dons des membres via leur membership. De plus, une somme de 5 000 \$ a été affectée du fonds Développement Collectif vers le fonds Général concernant le Plan Culturel. Également, un montant de 3 296 \$ a été affecté du fonds Général vers le fonds Crédit Communautaire pour refléter les bénéfices accumulés de 2018 à 2021. Enfin, une somme de 138 000 \$ a été affectée du fonds Général vers le fonds Développement collectif.

4. Débiteurs

	2021	2020
Emploi-Québec - La Beauce Embauche	29 000 \$	33 430 \$
Emploi-Québec - Journée Ressources Humaines	-	3 206
Ministère des affaires municipales et de l'Habitation - Savoir Affaires	-	17 000
Société de Développement de Beauce - organisme contrôlé	5 601	4 436
Chaudière-Appalaches Économique - Espace d'accélération	-	36 794
Étude - Impacts pénurie de main-d'oeuvre	68 613	-
Taxes de vente	793	5 263
Autres	31 803	49 271
	135 810 \$	149 400 \$

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

Notes complémentaires

31 décembre 2021

5. Placements

	2021	2020
Effets à recevoir, émis en vertu du fonds pour les jeunes promoteurs, ne portant pas intérêts, échéant à différentes dates entre mai 2022 et décembre 2025	87 500 \$	75 000 \$
Effets à recevoir, émis d'un organisme en vertu du fonds de développement des entreprises en économie sociale, ne portant pas intérêts, encaissables par versements mensuels variant de 167 \$ à 417 \$, échéant à différentes dates entre avril 2023 et septembre 2026	46 892	34 083
Effet à recevoir, émis en vertu du fonds pour événements touristiques et culturels, ne portant pas intérêts, échéant en janvier 2022	25 000	-
Effets à recevoir, émis en vertu du fonds aide aux entreprises, sans intérêts jusqu'en 2023, taux préférentiel majoré de 5 % par la suite, échéant à différentes dates entre janvier et juin 2024	6 600	6 600
Dépôts à terme, 0,1 % et intérêts liés aux marchés, échéant en décembre 2024 et février 2027	500 133	600 308
Parts de fonds communs de placements	791 082	252 391
Effets à recevoir encaissés au cours de l'exercice	-	959
	1 457 207	969 341
Placements encaissables à moins d'un an	55 541	22 649
	1 401 666 \$	946 692 \$

6. Immobilisations corporelles

	2021		2020	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations locatives	14 275 \$	1 428 \$	12 847 \$	- \$
Équipement informatique	22 898	13 518	9 380	13 400
	37 173 \$	14 946 \$	22 227 \$	13 400 \$

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

Notes complémentaires

31 décembre 2021

7. Crédoiteurs

	2021	2020
Comptes fournisseurs et frais courus	54 573 \$	98 553 \$
Salaires à payer	73 518	63 312
Sommes à remettre à l'État	9 659	8 676
	137 750 \$	170 541 \$

8. Apports reportés

	2021			2020	
	Accès Entreprise	Partenaires Financiers	Autres	Total	Total
Solde au début de l'exercice	- \$	10 000 \$	1 000 \$	11 000 \$	63 333 \$
Plus : Montant reçu au cours de l'exercice	300 000	35 000	250	335 250	142 475
Moins : Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(144 336)	(30 000)	(1 000)	(175 336)	(194 808)
	155 664 \$	15 000 \$	250 \$	170 914 \$	11 000 \$

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

Notes complémentaires

31 décembre 2021

9. Dette à long terme

	2021	2020
Emprunt en vertu du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêts, remboursable au plus tard le 31 décembre 2023, garanti par le gouvernement du Canada	40 000 \$	- \$

Les versements en capital à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants : 2022 - 0 \$ et 2023 - 40 000 \$.

10. Actifs nets investis en immobilisations

	2021	2020
Les sommes investies en immobilisations corporelles correspondent à :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	14 275 \$	10 101 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	(5 448)	(3 578)
	8 827 \$	6 523 \$

11. Organisme contrôlé

La Société de Développement de Beauce est contrôlée par le Conseil Économique de Beauce étant donné que le conseil d'administration de celle-ci participe à l'élaboration des politiques de la Société de développement de Beauce et a la capacité d'influencer quant au contenu de ses politiques.

La Société de développement est constituée comme organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec.

L'objectif de la Société de Développement de Beauce est de gérer un fonds d'investissement destiné à promouvoir l'activité économique de la Beauce en appuyant l'action du Conseil Économique de Beauce.

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

Notes complémentaires

31 décembre 2021

11. Organisme contrôlé (suite)

Les états financiers sommaires de la Société de Développement sont les suivants:

	2021	2020
Actif		
Actif à long terme		
Parts de fonds communs de placement	493 776 \$	473 251 \$
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs	1 035 \$	1 035 \$
Montant dû au Conseil Économique de Beauce	5 601	4 437
	6 636	5 472
Actif net		
Non grevé d'affectations	487 140	467 779
	493 776 \$	473 251 \$
Résultats		
Produits	20 526 \$	18 844 \$
Autres charges	1 165	1 110
Excédent des produits sur les charges	19 361 \$	17 734 \$
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	12 294 \$	11 422 \$
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	1 164	1 100
	13 458	12 532
Activités d'investissement	(13 458)	(29 352)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-	(16 820)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	-	16 820
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	- \$	- \$

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

Notes complémentaires

31 décembre 2021

12. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2021	2020
Dépôt à terme, intérêts liés au marché, échéant en décembre 2022	(95 261) \$	- \$
Débiteurs	13 590	(46 460)
Aide gouvernementale à recevoir	137 390	(142 537)
Frais payés d'avance	1 103	16 376
Créditeurs	(32 791)	78 795
Contributions perçues d'avance	15 721	(31 180)
Apports reportés	159 914	(52 333)
	199 666 \$	(177 339) \$

13. Engagement contractuel

L'organisme loue un local en vertu d'un bail qui vient à échéance en juin 2022. Les loyers minimums futurs totalisent 15 472 \$ et ce versement sera effectué au cours du prochain exercice.

L'organisme s'est engagé à prêter la somme de 25 000 \$ en vertu du fonds pour événements touristiques et culturels. Cette somme a été décaissée en janvier 2022.

L'organisme s'est également engagé à verser une contribution non remboursable d'un montant maximum de 75 000 \$ à Destination Beauce.

14. Régime de retraite simplifié

L'entité a mis en place un régime de retraite simplifié. En vertu de ce régime, l'entité verse au régime de l'employé une contribution égale à celle de l'employé jusqu'à concurrence de 5 % du salaire brut. La charge de retraite imputée aux résultats de l'exercice s'élève à 29 708 \$ (32 001 \$ en 2020).

15. Instruments financiers

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'entité est exposée au 31 décembre 2021 sont détaillés ci-après.

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

Notes complémentaires

31 décembre 2021

15. Instruments financiers (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'entité est exposée à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses créiteurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'entité à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'entité est principalement lié aux comptes clients et aux effets à recevoir.

L'entité consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Afin de réduire le risque de crédit sur les placements, l'organisme exige des cautions personnelles des promoteurs.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'entité est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'entité à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'entité à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'entité est principalement exposée au risque de prix autre en raison des titres cotés en bourse dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

16. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2020 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2021.

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2021

	2021	2020
Annexe A - Contributions du milieu		
Produits		
MRC de Beauce-Sartigan	457 887 \$	457 888 \$
MRC de Beauce-Sartigan - Accès Entreprise Qc	144 336	-
Cotisations des membres	77 378	85 767
Apport des partenaires financiers	30 000	20 000
Déjeuners et conférences	12 840	12 535
Tournoi de golf	44 253	24 019
Cellule de Propulsion	-	19 288
Revenus d'intérêts	33 553	15 074
Honoraires de gestion de projet	40 452	40 671
Autres (Frais dossiers FLI-FLS, Emploi Canada)	7 461	9 500
	848 160 \$	684 742 \$

Annexe B - Programmes du gouvernement du Québec

Soutien aux travailleurs autonomes (STA)	21 466 \$	27 202 \$
--	-----------	-----------

Annexe C - Frais d'administration

Salaires et charges sociales	576 932 \$	599 997 \$
Salaires et charges sociales - Accès Entreprise Qc	137 968	-
Loyer	34 216	33 653
Assurances	3 547	3 395
Entretien et réparations des locaux	12 686	15 454
Voyages et déplacements	2 155	3 269
Réceptions et représentation	7 489	2 255
Frais de réunions	1 190	1 067
Publicité et promotion	5 146	2 548
Formation	1 096	1 596
Télécommunications	10 120	9 212
Papeterie et fournitures de bureau	8 734	5 161
Dépréciation des comptes clients	155	-
Associations et cotisations	1 344	849
Honoraires professionnels	14 410	9 616
Honoraires de gestion de portefeuille	5 574	177
Intérêts et frais bancaires	2 242	1 309
Frais administratifs - Accès Entreprise Qc	6 368	-
Amortissement des immobilisations corporelles	5 448	3 578
	836 820 \$	693 136 \$

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE (CEB)

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2021

	2021	2020
Annexe D - Animation économique et autres		
Tournoi de golf	17 905 \$	16 917 \$
Souper d'affaires et de prestige	-	599
Souper des jeunes gens d'affaires	575	210
Cellule de Propulsion	-	19 348
Chaudière-Appalaches Économique	2 000	2 000
Mentorat	11 207	13 177
Beauce numérique	3 927	19 750
Autres (Circuit EPCT, La Beauce Embauche, Plan culturel)	20 056	12 988
	55 670 \$	84 989 \$

Annexe E - Projets gérés par le CEB

Revenus - Savoir Affaires	- \$	63 000 \$
Dépenses - Savoir Affaires	-	(64 106)
	-	(1 106)
Revenus - La Beauce Embauche	115 008	111 808
Dépenses - La Beauce Embauche	(110 269)	(114 117)
	4 739	(2 309)
Revenus - Journée Ressources Humaines	228	19 649
Dépenses - Journée Ressources Humaines	(213)	(19 649)
	15	-
Revenus - Formation avec partenaires interordre	11 737	8 522
Dépenses - Formation avec partenaires interordre	(11 737)	(8 522)
	-	-
Revenus - Projet Espace d'accélération (Biogaz)	30 569	71 544
Dépenses - Projet Espace d'accélération (Biogaz)	(30 569)	(71 544)
	-	-
Revenus - Étude - Impacts pénurie MOD	125 929	-
Dépenses - Étude - Impacts pénurie MOD	(125 929)	-
	-	-
Revenus - Projet Mécatronique	9 000	-
Dépenses - Projet Mécatronique	(7 063)	-
	1 937	-
	6 691 \$	(3 415) \$